Malte: adhésion à l'Union européenne et progrès des négociations

1999/2029(COS) - 15/04/1999 - Résolution intermédiaire adopté du Parlement

En adoptant le rapport de Mme Bernie MALONE (PSE, Irl.) sur l'adhésion de Malte à l'Union, le Parlement réaffirme que ce pays fait partie intégrante de la communauté des nations et des cultures européennes et que son entrée dans l'Union renforcera cette dernière sur le double plan de la politique et de la sécurité. Par ailleurs, le Parlement européen se félicite de la recommandation de la Commission selon laquelle l'examen critique de la situation de Malte devrait commencer au plus tôt, de manière à ce que les négociations puissent s'ouvrir rapidement et dans tous les cas avant la fin de l'année. Des progrès devraient être accomplis dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, mais, pour le reste, Malte est dotée d'une économie de marché viable et d'une organisation politique saine. De même, Malte a manifesté sa volonté de travailler à la réalisation des grands objectifs de la PESC. Enfin, le Parlement demande que les aides pré-adhésion soient octroyées à Malte sur la même base qu'aux autres candidats et que ce pays participe à la Conférence européenne.